

Comité de quartier du Bourg le 15/05/2015

Participants : Mairie : **Mr Tolos et Mr Chrétien**

Habitants **Mr Leval, Mme Clément, Mr Deredec, Mme Germain, Mme Rivière, Mr Morin, Mme Lelarge**

Excusés : **Mme Avril, Mr Blanchard**

La réunion débute à 18h30 par un tour de table afin que chacun se présente. Une introduction est faite afin de partager le rôle et les objectifs de ce comité ainsi que le périmètre du quartier dit du bourg. A l'issue de cet échange, il est acté que la rue du Bief fait partie intégrante du quartier du bourg. Le plan sur le site internet sera mis à jour en conséquence (Resp : T. Tolos).

La charte est commentée en séance (objectifs, rôles, fonctionnement ...), Mme Rivière présidente d'une association quitte la séance au regard d'un des articles de la charte (au regard de l'article 1 de la charte précisant « ne pourront faire partie de l'équipe des comités de quartier Tout président ou présidente d'association »)

Il est demandé s'il y a des personnes intéressées par le rôle de représentant de quartier, Mr Leval se propose, il est désigné à l'unanimité par les personnes présentes. Après, un échange sur cette charte, celle-ci est paraphée et signée par l'ensemble des participants. Un exemplaire sera remis à chaque membre.

Il est demandé à chaque personne, son accord pour publier sur le site internet de la ville, son nom, adresse courriel et numéro de téléphone. Cette disposition permettra aux habitants de Ouistreham-Riva-Bella de connaître les participants à ce comité. Les coordonnées de certains participants sont modifiées/complétées en séance.

Concernant le fonctionnement de ce comité, il est indiqué :

- Un compte-rendu sera diffusé à chaque participant avant une publication plus large et une mise en ligne sur le site de la ville,
- Chaque remarque/demande/proposition sera retranscrite dans un document pour en assurer un suivi,
- Le plan d'actions sera mis à jour, envoyé aux participants de façon régulière
- Cette première séance de travail s'achève à 20h30, une seconde sera planifiée au second semestre 2015.